

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Le président présente un document de synthèse pour relancer les pourparlers

À l'approche de la 11^e conférence ministérielle (CM11), le président des négociations sur l'agriculture et ambassadeur kényan auprès de l'OMC, Stephen Karau, a publié un document reflétant l'état actuel des négociations sur l'agriculture dans l'objectif de relancer les pourparlers. Le document, a-t-il souligné, « vise à aider les Membres » en vue des discussions à venir à l'approche de la CM11.

« C'est un outil de soutien conçu pour aider les Membres à évaluer, de manière structurée et réaliste, quels sont les résultats possibles à la CM11 et ce qu'il reste à faire pour présenter davantage d'options susceptibles de faire consensus parmi les Membres », a écrit M. Karau dans sa mise à jour.

Cet aperçu de l'état actuel de la situation devrait évoluer dans les semaines à venir puisque les Membres semblent convenir que certains enjeux nécessitent plus de temps et ne seront pas suffisamment complets pour faire partie des résultats de la CM11.

Le document de 11 pages présente les divergences de point de vue des Membres sur des enjeux tels que la détention de stocks publics (DSP) à des fins de sécurité alimentaire, le soutien interne, l'accès aux marchés, le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), le coton, les interdictions ou les restrictions d'exportation, la concurrence à l'exportation et les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

Jusqu'à présent, les deux propositions présentées sur la DSP suggèrent d'exempter le soutien fourni en vertu des programmes de DSP du calcul de la mesure globale de soutien (MGS); cependant, les conditions rattachées sont très différentes, a souligné le président. Même si les Membres semblent converger sur certains éléments clés, comme la nécessité des mécanismes de sauvegarde et de la transparence, les pays ne s'entendent néanmoins pas sur la portée et le contenu de ces deux éléments. De plus, les

délégués ont des opinions opposées quant à l'établissement d'une exemption illimitée de la MGS.

Ils ne s'entendent pas non plus sur la couverture des pays pour la DSP (quels pays seront concernés par la disposition), ni sur la couverture du programme (à savoir si la solution devrait s'appliquer aux programmes actuels seulement ou aux nouveaux programmes également), ni sur la couverture des produits (à savoir si la DSP devrait concerner les aliments de base seulement ou une plus grande variété de produits).

Le président a aussi mentionné les divisions importantes quant au soutien interne, c'est-à-dire si la nouvelle limite devrait être fixe ou flottante. À cet égard, les Membres ne s'entendent pas sur la couverture, c'est-à-dire si elle devrait concerner seulement la MGS, la MGS et *de minimis*¹, ou un soutien global ayant des effets de distorsion des échanges qui inclut aussi la catégorie bleue et l'article 6.2 de l'Accord sur l'agriculture (catégorie développement). Certains pays ont même suggéré des disciplines plus strictes pour les programmes de soutien de la catégorie verte.

Comme les Membres s'attendent à des résultats limités sur le soutien interne à Buenos Aires, l'Argentine, le pays hôte de la CM11, a suggéré de poursuivre les discussions sur cet enjeu après la CM11. D'autres, entre-temps, ont proposé d'établir une feuille de route pour avoir un « plan B si aucun résultat n'est atteint à la CM11 ».

En ce qui concerne l'accès aux marchés, plusieurs Membres ont appelé à l'inclusion d'enjeux tels que la sauvegarde spéciale (SGS), la simplification des tarifs, les crêtes tarifaires, la progressivité tarifaire et les coupes des taux de droit applicable dans la limite du contingent parmi les résultats de la CM11. Or, d'autres ont exprimé des doutes quant à la faisabilité du projet, mentionnant le temps limité disponible aux Membres pour s'attaquer à ces enjeux.

¹ *De minimis* : Montants minimaux de soutien interne qui sont permis même s'ils ont des effets de distorsion des échanges – jusqu'à 5 % de la valeur de production pour les pays développés, et 10 % pour les pays en développement.

De plus, certaines délégations « ne croient simplement pas qu'il soit possible d'atteindre des résultats sur l'accès aux marchés agricoles à la CM11 en l'absence de progrès parallèles dans les négociations sur l'accès aux marchés non agricoles et l'accès aux marchés des services », a affirmé le président. Par conséquent, certains Membres en sont venus à soutenir l'idée d'un programme de travail sur l'accès aux marchés après la CM11.

Le groupe de négociations sur l'agriculture tiendra une rencontre informelle et ouverte à tous les Membres le 13 septembre.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

